ATELIER

EUROPEAN LAW MOOT COURT

10 février 2017 - 11 février 2017

centre Assas - hall

concours de plaidoirie en droit

L'European Law Moot Court réunit chaque année des centaines d'équipes provenant de la plupart des pays d'Europe mais également des Etats unis, du Canada ou de plus loin encore. A partir d'un cas mis en ligne début septembre, chaque équipe doit produire des mémoires écrits en défense et en demande pour la fin novembre.

L'université Paris 2 participe à ce concours avec deux équipes qui viennent d'être sélectionnées pour la phase orale, celle du MDCUE à Göteborg, et celle du Master droit européen des affaires à Naples.

L'Université a mis en place un Comité d'organisation (le COR) comprenant les Professeurs suivants (par ordre alphabétique) :

> Dominique Berlin, Sabine Corneloup, Laurence Idot, Francesco Martucci et Fabrice Picod, ainsi que Joelle Pamart, avocat à la Cour et chargée de TD, et Delphine Strohl (master of the Moot).
> Siégeront entre autres dans les jurys quelques personnes désignées par le COR: Le professeur Francesco Martucci, et Me Vassili Christianos, avocat et professeur à Athènes, Me Michael Cousin, avocat cabinet Ashurst, Me Claire Vaninni, avocat du Cabinet CMS, bureau Francis Lefebvre.

Venez nombreux les 10 et 11 février 2017 de 9h à 17h voir s'affronter amicalement mais sérieusement ces jeunes de tous les pays, pour mesurer la qualité des débats, mais également pour montrer à ces jeunes étudiants de tous les pays la motivation et l'enthousiasme des étudiants d'Assas.

Les salles précises seront indiquées dans le hall du centre Assas.